

Grâce-Hollogne



Commémoration
du 30 juillet 1950 à
Grâce-Berleur
p. 4-5



Fusion des clubs de
basket Buffalos et
Christal Seraing
p. 6



Stationnement :
les gagnants du
concours
p. 8-9



CALENDRIER
DES COLLECTES



La nouvelle école Germinal





Éditorial

Comme de coutume, les Fêtes de Wallonie se sont déroulées place du Pérou le premier week-end de septembre, à savoir le vendredi 5, le samedi 6 et le dimanche 7.

C'est l'ASBL Bleu de Bleu qui, à la suite d'un marché public, était en charge de l'ensemble de l'organisation : mise en place du site et des chalets, montage de la scène, gestion de la sono, décoration, planification et réservation des artistes. Pour la circonstance, celle-ci a fait preuve de professionnalisme et d'initiatives qui ont contribué à la belle réussite de la manifestation. Il convient aussi de souligner le rôle important joué par les différents locataires des 30 chalets et du personnel des food-trucks qui ont permis, par leur investissement ainsi que par la qualité des boissons et de la nourriture proposées, d'insuffler un esprit de fête et de convivialité. Les membres des différents services communaux, ainsi que les membres des services de police ont été omniprésents afin d'assurer un déroulement optimal et sécurisé de l'ensemble de la manifestation.

Manifestement, tous les dieux du ciel étaient de nouveau à nos côtés et nous avons pu bénéficier d'un week-end estival. Toutes les conditions étaient ainsi réunies pour assurer un succès de foule devant de la scène et sur le site. Celui-ci a dépassé toutes nos espérances et, pour la première fois, le samedi après le feu d'artifice et le début de la prestation du duo Hatik et DJ Flash, pour des raisons évidentes de sécurité, la police a dû empêcher l'entrée à plusieurs centaines de personnes. Le dimanche soir, lors des prestations de Pierre Theunis et de Vincent Arena qui clôturaient ce merveilleux week-end, la place était toujours noire de monde. Merci à tous les artistes qui se sont succédé sur scène pour le spectacle et l'ambiance musicale de qualité.

Le vendredi 12 septembre, l'Entreprise de travail adapté JEAN DEL'COUR a fêté ses 60 ans, dont 30 ans sur notre commune. Installée dans notre parc d'activités économiques, elle a su, malgré un contexte économique difficile, évoluer et s'engager vers un réel développement durable. L'entreprise emploie à ce jour plus de 600 personnes en situation de handicap. Pour assurer son développement, JD'C a régulièrement évolué vers de nouveaux métiers et ce tout en développant une politique en matière de ressources humaines basée sur l'encadrement, l'autonomie et l'épanouissement du personnel. Pour la circonstance, nous avons eu l'honneur d'accueillir le ministre régional Yves COPPIETERS, en charge de l'Economie sociale.

Magnifique réussite pour cette ASBL qui est devenue une des entreprises phares de notre parc d'activités économiques.

C'est à l'initiative de notre Commission historique locale que les journées du Patrimoine 2025 ont été organisées, ces 13 et 14 septembre, avec comme thème cette année : Patrimoine et Gastronomie. C'est au hameau de Fontaine que de nombreuses personnes se sont rendues afin de visiter la siroperie DELVAUX et la Ferme-Château de Fontaine. La famille DELVAUX a assuré les visites commentées de la siroperie et l'accueil dans ses nouvelles installations du petit marché de produits de bouche de producteurs locaux. Le chaleureux soleil du dimanche après-midi a permis aux visiteurs de faire différentes dégustations sur la grande terrasse de l'établissement.

La famille DEGIVE a organisé les visites des chais du vignoble de Quantole à la Ferme-Château. Quentin DEGIVE, guide pour ces deux jours, a montré toute sa motivation et son enthousiasme pour la production des vins et a, notamment, expliqué que cette année, vu l'âge des vignes, la qualité et la quantité de raisins récoltés, il va essayer de produire pour la première fois un vin rouge. Après une petite dégustation du nouveau vin, le public pouvait découvrir une exposition sur le hameau de Fontaine.

De plus, le samedi soir, une conférence sur les fouilles à Fontaine a été présentée par les archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine.

Quel programme pour la rentrée de septembre !

Votre dévoué,
Maurice Mottard,
Bourgmestre

4^{ème} TRIMESTRE 2025 • NUMÉRO 103
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre, rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 - E-mail : info@grace-hollogne.be - www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition : Mmes L. Arena, C. Basile, E. Marchoul, L. Heush, C. Nols, A. Pirotte, M. S. Kaspers, S. Napora.

Sommaire

LOISIRS

Du nouveau dans les bibliothèques **p. 3**

Agenda des bibliothèques **p. 4**

À vos agendas **p. 4**

COMMEMORATIONS

75 ans des événements de 1950 **p. 4-5**

SPORT

Cristal Seraing Grâce-Hollogne **p. 6**

ENSEIGNEMENT

Germinal, toute une histoire **p. 7**

MOBILITÉ - SÉCURITÉ

Palmarès des infractions de stationnement **p. 8-9**

ÉCONOMIE

AIV renait de ses cendres **p. 10**

60 ans des Ateliers JD'C **p. 11**

AÉROPORT

4 étoiles pour l'Hôtel Park Inn **p. 12**

PERMANENCES ORGANISÉES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74
les 2^e et 4^e mercredis du mois > **Mairie de Grâce,**

rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures

les 2^e et 4^e vendredis du mois > **Mairie de Hollogne,**
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures

○ Bureaux fermés

OCTOBRE 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
	1	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Impression :

AZ Print

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 - info@azprint.be

www.azprint.be

nombril.
people, design & happiness

Graphisme :

Nombril,

atelier de création graphique

Tél. 04 349 17 77

www.nombril.be

LA BIBLIOTHÈQUE DE GRÂCE-HOLLOGNE A DE BELLES NOUVELLES À VOUS PARTAGER !

Depuis le 1^{er} août, une nouvelle équipe est en place pour vous accueillir dans les trois bibliothèques du réseau. Vous retrouverez désormais Sara, Anne et Amandine, prêtes à vous accompagner dans vos lectures et découvertes. À cette occasion, l'adresse mail de contact a changé : vous pouvez à l'avenir nous écrire à bibliotheque@grace-hollogne.be.



Deux grands changements à venir dès le 1^{er} octobre 2025 :

La bibliothèque de Hollogne se renouvelle !

Les travaux de rénovation sont maintenant terminés. Nous avons hâte de vous y accueillir dans un cadre entièrement repensé dès le mercredi 1^{er} octobre. La bibliothèque ouvre, à nouveau, tous les mercredis de 12h à 15h et tous les vendredis de 15h à 18h.

Intégration au réseau MaBibli

Dès l'automne 2025, toutes les bibliothèques de Grèce-Hollogne rejoindront le **réseau de la Province de Liège MaBibli**.

Grâce à votre nouveau **Pass MaBibli**, qui remplacera votre affiliation actuelle, vous pourrez emprunter des ouvrages non seulement chez nous, mais aussi dans plus de **150 bibliothèques à travers la Province de Liège**.

Suite à ce changement important, nous demandons à tous les lecteurs de nous rapporter, dans les plus brefs délais, les documents en retard afin de leur attribuer une nouvelle étiquette.

D'ici là, notre équipe se forme à ce nouveau système, et nous poursuivons la préparation des collections en vue de la migration vers le nouveau logiciel.

En attendant, n'hésitez pas à visiter MaBibli.be pour découvrir les nombreux services en ligne et ressources numériques que vous retrouverez bientôt dans votre bibliothèque !

■ A.P.



La bibliothèque de Hollogne, rue Grande 86



L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque communale
rue des Alliés, 33
Inscription **obligatoire** au 04 388 29 82 ou par mail
à bibliotheque@grace-hollogne.be

Samedi 11 octobre, de 10h à 12h30 :
Le petit déjeuner | sélection littéraire
Avec Catherine Victor de la librairie Pax

Samedi 11 octobre, 10h à 11h :
Atelier musical [bébé-parent]

Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte
Avec Isabelle Dewaele du groupe Les Zakouskis
Découvrir le monde de la musique, le rythme, la danse par le plaisir des sons,
des voix, des chansons... et expérimenter de petits instruments

Vendredi 17 octobre, à partir de 19h jusque 22h30 :
Soirée jeux de société

À l'Athénée Royale Paul Brusson, rue Champ Pillé, 54

Vendredi 24 octobre, de 10h à 12h :
Matinée jeux [enfant-parent]

Pour les enfants de 2,5 à 10 ans, accompagnés d'un adulte...

Samedi 22 novembre, de 10h à 11h :
Atelier musical [bébé-parent]

Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte
Avec Isabelle Dewaele du groupe Les Zakouskis

Samedi 13 décembre, de 10h30 à 12h30 :
Atelier Bébé Signe

Pour les parents des tout-petits de 6 mois à 2 ans (avant l'acquisition de la parole)

Samedi 23 décembre, de 10h à 11h et de 14h à 15h :
Heure du conte de Noël

Un moment magique hors du temps pour emmener vos enfants vers
de nouveaux pays imaginaires.

À VOS AGENDAS

Dimanche 30 novembre, de 10h à 14h :
La journée de l'arbre

Distribution gratuite d'arbres fruitiers* et de plants
de haies*, avec le soutien de la Région wallonne.
De nombreux stands seront présents.
Ecole des Champs, rue des Champs, 75
Infos : 04 231 48 95

*Nombre limité

Mercredi 15 octobre, à partir de 15h

Samedi 18 octobre, à partir de 10h

Action « Je fleuris mon quartier »

Athénée Royal Paul Brusson, rue Champ Pillé, 54
Infos : 04 229 95 41

Samedi 15 novembre, de 11h à 16h :
Fête de la soupe

Venez réaliser votre jardinière
Site du compostage communautaire,
rue Hector Denis
Inscription au 04 234 48 86

Commémoration

IL Y A 75 ANS, 4 HOMMES TOMBENT SOUS LE FEU DES GENDARMES...

Un évènement qui marque à jamais l'histoire du pays et de notre commune.

Le climat ambiant est tendu : dans le bassin industriel liégeois, la colère gronde depuis le retour du Roi et la reprise de ses fonctions, le 22 juillet 1950. Ses agissements durant la Seconde Guerre mondiale divisent la population belge. Lors du référendum organisé, quelques mois plus tôt par le Gouvernement, à la question « êtes-vous d'avis que le Roi Léopold III reprenne l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels ? »,

le scrutin est net dans l'arrondissement de Liège : 65,33 % des liégeois sont contre, alors qu'au niveau national le « oui » l'emporte à 57,68 %. Grève générale, manifestations et attentats éclatent à Bruxelles et en Wallonie. L'idée d'une marche sur Bruxelles est envisagée dès le 28 juillet.

Le 30 juillet 1950, aux alentours de 17 h 00, le téléphone sonne à la brigade de gendar-

merie de Hollogne : c'est un appel anonyme qui dénonce la tenue d'une manifestation sur la place du Pérou (place des Martyrs de la Résistance). Malgré l'interdiction de rassemblement, une foule de 600 personnes écoute les orateurs qui se succèdent au balcon du café « La Boule Rouge ». 11 gendarmes arrivent sur la place alors que le Député Simon Paque achève son discours. Ce dernier invite les participants à rester



Le député Simon Paque se recueillant à l'endroit où a été abattu Albert Houbrechts. A l'arrière, le dépôt de fleurs à l'emplacement où gisait la dépouille de Henri Vervaeren.



L'impressionnant cortège des funérailles



Une arrestation de 2 manifestants pendant les grèves



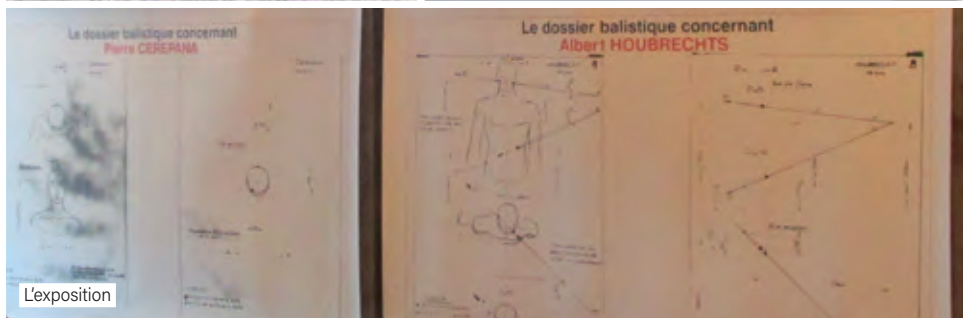
Le vibrant hommage de notre Bourgmestre



L'effigie de Simon Paque au balcon du Café « La Boule rouge »



L'exposition



L'exposition



calme et à rentrer chez eux. Mais lorsque les gendarmes emmènent le Député vers le fourgon, la foule tente de s'interposer. Le Bourgmestre Arthur Samson essaye d'apaiser la foule mais se fait arrêter à son tour. Les manifestants menacent alors les forces de l'ordre et, dans la bousculade générale, l'un des gendarmes, croyant probablement calmer les choses et disperser la foule, lance une fausse grenade. C'est la panique : alors que certains fuient, d'autres se révoltent et bombardent les gendarmes de briques...

Ceux-ci dégainent leur arme et les balles fusent. Trois hommes tombent : Henri Vervaeren, Albert Houbrechts et Pierre Cerepana. D'autres sont blessés, dont un grièvement : Joseph Thomas qui succombe à ses blessures quelques jours plus tard.

L'annonce du décès de trois hommes dans

de telles circonstances provoque une vive émotion dans tout le pays. Des mouvements de solidarité en faveur des victimes s'organisent spontanément un peu partout. La place se couvre d'un tapis de couronnes de fleurs. La tension monte encore de quelques crans, le drame qui vient de se dérouler est l'événement de trop : la population se prépare à monter sur Bruxelles, l'insurrection plane...

Le Roi, sur le conseil de ses ministres, abdique et laisse place à son fils, Baudouin I^{er}. Les syndicats démobilisent les travailleurs, une guerre civile a été évitée de justesse.

Dans l'affaire de la Question royale qui a laissé de profondes traces, notamment dans les relations entre Flamands et Wallons, la tragédie de Grâce-Berleur a fait basculer le cours de notre histoire. Elle a aussi marqué les esprits par l'ampleur du

soutien et de la ferveur populaire. Le 2 août, ce sont en effet plus de 100.000 personnes qui assistent aux funérailles. La place et les rues avoisinantes sont noires de monde.

Depuis 75 ans, les socialistes locaux commémorent ce jour fatidique du 30 juillet et rendent hommage aux quatre victimes dont le nom est gravé dans la pierre. Cette année, pour marquer ce triste anniversaire, en plus des discours et dépôts de fleurs au pied du monument érigé en hommage aux victimes dès 1952, c'est une vaste et riche exposition qui a été présentée au public à « La Boule Rouge ».

Cette exposition, réalisée par notre féru d'histoire locale, Jean Monzée, devrait prochainement faire l'objet d'une publication et d'une nouvelle présentation au public.

Source : S. BASILE, *C'était... Grâce-Berleur*, CHGH, 2008
Voir aussi *Grâce-Hollogne Magazine*, numéro 82, 2020, p. 7

CRISTAL SERAING GRÂCE-HOLLOGNE

C'est dorénavant la nouvelle dénomination de nos Buffalos qui s'associent avec Cristal Seraing pour former un nouveau club de basket !



En effet, depuis le 1^{er} juillet 2025, un nouveau club aux ambitions régionales et nationales a vu le jour. Cette fusion entre deux clubs aux palmarès déjà bien fournis fait de Cristal Seraing Grâce-Hollogne le deuxième club de l'association Wallonie-Bruxelles en nombre de membres avec plus ou moins 500 joueurs, 39 équipes et 29 coaches pour six salles. Après 10 ans de succès pour les buffalos créés en 2015 et 6 ans de développement sportif et social pour le club du Cristal Seraing fondé en 2019, les deux équipes ont décidé d'unir leurs forces pour un avenir plus que radieux.

Renaud Leclercqs, à la fois manager sportif et actuellement secrétaire nous explique avec joie et engouement la genèse de ce projet « un peu fou ».

La fusion des deux clubs, c'est l'union de leurs forces vives qui va nous permettre de passer un cap décisif. Nous avons désormais une structure solide et un projet ambitieux. Le plus grand nombre d'affiliés a moins de 21 ans. C'est pour cela, que notre club aura une dimension sociale et sociétale. Ce projet doit absolument avoir comme leitmotiv le basket pour tous nous explique Renaud. Chaque membre doit trouver un endroit propice à son épanouissement que ce soit en mode loisir ou en mode élite. Les buffalos, à l'origine un club familial, avaient besoin de redynamiser leur co-

mité. Seraing quant à lui, pour continuer son développement, devait trouver des solutions pour étoffer son staff et renforcer ses équipes fanions. Nos valeurs et idées se rejoignant, nous avons décidé d'unir nos forces, continue Renaud. La fusion des deux entités est devenue effective au 1^{er} juillet 2025.

Les trois objectifs prioritaires et ce, à court terme, sont le développement et l'intégration des jeunes dans les équipes premières, la montée de l'une de leurs deux équipes de P3 en P2 et l'intégration des joueurs dans la vie du club et des quartiers par la participation à des fêtes de quartiers ou événements culturels organisés par la ville de Seraing et la commune de Grâce-Hollogne.

Le comité se compose du Président Dominique Leclercqs, spécialisé dans l'aspect financier et le développement du club, du Vice-Président Laurent Roumieux en charge de la gestion et lien direct entre le comité d'administration et le sportif et de la trésorière Marie-Laure Leclercqs.

Le club pourra également compter sur Nicolas André, personnalité bien connue du basket liégeois qui officiera en tant que directeur technique élite (U14-U21), Virginie André, directrice technique du mini-basket (les enfants de 5 à 10 ans) et Elorian Geinoz, directeur technique de la section loisirs.

Le club pourra s'appuyer sur de nombreuses équipes : des équipes fanions, des équipes de jeunes et des équipes féminines avec une philosophie de jeu identique pour tous.

Notre objectif au niveau des résultats est d'avoir, à moyen terme, des équipes en régional et sur le long terme, d'amener nos joueurs en national, l'élite du basket belge, termine Renaud.

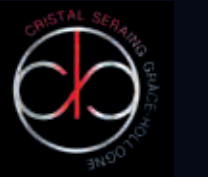
Le club se veut accessible à tous avec comme devise « le basket pour tous » et espère ainsi éviter au maximum les catégories sociales.

Nous souhaitons longue vie et de nombreux succès à notre nouveau club de basket !

■ S.K.

Cristal Seraing Grâce-Hollogne

Rue Basse Marihay, 350
4100 Seraing
Tél. 0488 90 90 78



CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS

CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

OCTOBRE 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		  1	2	3	4	5
   6	7	8	9	10	11	12
13	14	  15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
   27	28	  29	30	31		

NOVEMBRE 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
   10	11 ARMISTICE FERMETURE DES RECYPARCS	  12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
   24	25	  26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
   8	9	  10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
   22	23	  24	25 NOËL FERMETURE DES RECYPARCS	26	27	28
29	30	31				

1 ZONE 01
2 ZONE 02

 CONTENEUR GRIS
 CONTENEUR VERT
 PAPIERS-CARTONS
CONTENEURS
UNIQUEMENT

 DÉCHETS VERTS
 PMC
 CARTONS/PAPIERS

DATE EN ROUGE =
ADMINISTRATION FERMÉE

MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

- > **ZONE 1:** le lundi
- > **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Dans quelle zone ma rue est-elle ?



- Consultez le site internet www.grace-hollogne.be
- ou téléphonez au 04 233 63 60

COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts

> PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)
Attention : Zone 1 - UNIQUEMENT conteneur papiers-cartons pour les entités de Bierset, Horion-Hozémont et Velroux



> EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, les emballages en plastique, à savoir les barquettes, ravers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs : 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que le paiement sur le compte BE77 0910 1860 5942 avec, en communication : NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m³ de branchages fagotés.

Redevance : 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m³ à enlever.

Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m³ par ramassage

Redevance :
gratuit le 1^{er} enlèvement,
15€ le second



DÉRATISATION

Des sachets de raticide peuvent être obtenus auprès du Service Technique communal
Rue des XVIII Bonniers, 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 63 60

COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts :

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)
- rue Ruy
- rue Germinal
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- Carrefour rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée

COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.

RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.
Lorsqu'un jour férié tombe un
lundi, fermeture le mardi qui suit.

ATTENTION :
les PMC ne sont plus acceptés
dans les recyparcs.

Toutes informations
complémentaires au numéro
de téléphone 04 240 74 74 ou
www.intradel.be



LES ARBRES : NOS VOISINS (PRESQUE) PARFAITS !



Avez-vous déjà remarqué que les arbres sont des véritables atouts au quotidien ?

- Ils offrent un abri, de la nourriture et un lieu de reproduction aux oiseaux, écureuils, insectes... et même aux plus grands mammifères comme le chevreuil.
- Ils capturent et stockent le CO₂, purifiant l'air que nous respirons.
- Ils procurent de l'ombre en été et réduisent les îlots de chaleur en ville.
- Ils retiennent l'eau et les terres, évitant les inondations et coulées de boue.
- Ils embellissent nos quartiers, accueillent les balançoires des enfants et deviennent de supers copains pour les parties de cache-cache.

Bref, avant de penser tronçonneuse, pensez biodiversité, fraîcheur, beauté et cadre de vie.

Quelques feuilles tombent sur votre terrasse ? Un coup de balai ou de souffleur, et c'est réglé ! Tout ne doit pas toujours être résolu de manière radicale.

Les arbres sont des êtres vivants et les tailler est une intervention délicate. Souvent inutile, voire dangereuse, cette pratique peut avoir de graves conséquences.

- **Des blessures qui peuvent être fatales :** une taille inopinée crée des plaies. Si elles cicatrisent mal, ces blessures peuvent devenir une porte d'entrée pour des maladies ou des parasites, mettant la vie de l'arbre en péril.

- **Un effet souvent contraire au résultat attendu :** contrairement à ce que l'on pourrait croire, tailler un arbre peut engendrer plus de rejets l'année suivante, donnant une forme déséquilibrée et créant un feuillage trop dense. L'opération a alors des effets opposés à ce qui est espéré.

- **Un risque pour l'environnement des alentours :** l'abattage d'un arbre n'est jamais un acte isolé. Il peut détruire le sol en affaiblissant son maintien par les racines, et ainsi provoquer des glissements de terrain. De plus, les arbres voisins, jusque-là protégés, se retrouvent soudainement exposés au vent, ce qui les rend plus vulnérables et augmente le risque de chute.



Exemple d'intervention nécessaire

Oui mais... parfois, il faut agir

Un arbre malade, trop dangereux ou vraiment mal placé ? Ça arrive. Mais attention : il y a des règles précises à respecter. En voici un résumé :

- Le tronc fait plus de 50 cm de circonférence à 1,5 m de haut -> Autorisation du Collège obligatoire.
- Le tronc dépasse 150 cm de circonférence à 1,5 m du sol -> Permis d'urbanisme requis pour l'abattage mais aussi, dans de nombreux cas, l'élagage.

Et saviez-vous que certaines haies et arbustes sont également protégés ? Leur taille ou leur suppression peuvent aussi nécessiter une autorisation.

Vous avez un litige avec un voisin à propos d'arbres, d'arbustes ou de haies ?

Référez-vous au Nouveau Code civil (livre 3), qui détaille les démarches et obligations.

Mais attention : même si le Nouveau Code civil s'applique, l'abattage ou l'élagage restent soumis au règlement communal (autorisation du Collège ou permis d'urbanisme selon la taille).

Attention aux mauvaises surprises

Abattre ou élaguer un arbre sans autorisation, ce n'est pas seulement une amende



Exemple de ce qu'il ne faut pas faire

qui vous attend, mais aussi l'obligation de replanter. Autant éviter les ennuis, non ?

Un dernier conseil pour la biodiversité

Afin de protéger la faune, nous vous demandons de ne pas tailler, élaguer ou abattre vos arbres, arbustes ou haies pendant la période de nidification, soit de début mars à mi-août.

En intervenant pendant cette période, vous risquez de casser des œufs, de condamner des oisillons ou même de tuer des écureuils.

Envie de (re)planter ?

Voici quelques conseils pour une plantation réussie, profitable pour vous mais également pour la biodiversité :

- Privilégiez les arbres indigènes (chêne, tilleul, charme, érable...) adaptés à notre sol et à notre climat.
- Évitez les résineux, même pour les haies : ils acidifient le sol et n'abritent que peu d'espèces.
- Préférez des espèces marcescentes (comme le charme ou le hêtre) : elles gardent leurs feuilles sèches en hiver et forment des haies à la fois esthétiques et utiles pour la faune.
- Préparez le sol et tuteurez correctement



Le Chêne de la rue des Ânes

vos jeunes arbres pour leur donner un bon départ.

Un arbre bien choisi et bien planté, c'est un allié pour des décennies !

Distribution gratuite d'arbres fruitiers* et de plants de haies*, avec le soutien de la Région wallonne.

Dimanche 30 novembre, de 10h à 14h lors de la journée de l'arbre voir agenda p. 4

*Nombre limité

Un doute ou une question ?

N'hésitez pas à contacter le service Environnement ou Urbanisme
Tél. 04 231 48 95
e-mail : emma.marchoul@grace-hollogne.be



GERMINAL, TOUTE UNE HISTOIRE !

Nous ne parlerons pas ici du célèbre roman d'Emile Zola, quoique l'état de délabrement avancé du pavillon de l'école communale des Champs (implantation Germinal) aurait pu, dans une moindre mesure bien entendu, y être associé.

Infiltrations en toiture, revêtement de sol déchiré, peu d'isolation entraînant une importante consommation d'énergie et une surchauffe du bâtiment en été. Le bâtiment ne correspondant plus aux normes de confort actuelles, il sera entièrement démoli. Le 30 juin 2022, le Collège communal décide de commander une mission d'étude d'un projet de démolition et reconstruction d'un nouveau bâtiment, munis de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques, en modules préfabriqués sur deux niveaux, permettant une plus importante capacité d'accueil, accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un monte-personne. La nouvelle infrastructure comprendra quatre locaux spacieux et lumineux, une zone de réserve, deux blocs sanitaires de 5 toilettes chacun + un WC PMR au rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée est réservé aux élèves de première maternelle, avec des salles adaptées pour les activités d'apprentissage, ainsi qu'un espace dédié à la sieste pour garantir leur bien-être. L'étage supérieur accueille les classes des élèves de deuxième et troisième maternelle, dans des salles conçues pour favoriser leur concentration et leur créativité. Le revêtement de la cour sera changé, une zone de végétation sera créée et le module existant de jeux des enfants sera déplacé.

Petite rétrospective :

Le 17 janvier 2024, la demande de permis d'urbanisme a été introduite auprès de la Région wallonne.

Le 22 février 2024, le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges. Le mode de passation du marché étant la procédure ouverte, un avis de marché est publié au niveau national. Marché en 3 lots : Lot 1 : Démolition - Lot 2 : Gros-œuvre et parachèvement + électricité + HVAC - Lot 3 : Abords.

Le 02 mai 2024, le Collège communal décide d'attribuer :

- le lot 1 à LOISEAU SRL, au montant contrôlé de 21.041,00 € TVA (6%) comprise ;
- le lot 2 à DEGOTTE S.A., au montant contrôlé 984.693,38 TVA (6%) comprise ;
- le lot 3 à DEGOTTE S.A., au montant contrôlé de 75.859,65 TVA (6%) comprise.

Le 13 juin 2024, octroi du permis d'urbanisme par le fonctionnaire délégué.

Le chantier, qui devait commencer en juillet 2024, allait être retardé à la suite de l'inventaire "destructif" réalisé par l'Institut scientifique de service public qui conclut à la présence d'amiante. Ensuite les travaux de désamiantage ont été réalisés selon les procédures en vigueur.

Le 26 septembre 2024, le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif au désamiantage du pavillon.



Le 07 novembre 2024, le Collège attribue le marché public de travaux visant le désamiantage du pavillon avant sa démolition à LOISEAU INFRA SRL, au montant de 149.020,10 € TVA (6%) comprise.

Le 28 janvier 2025, début de chantier de désamiantage.

Le 06 mars 2025, réception provisoire du désamiantage.

Le 19 mars 2025, réception provisoire de la démolition.

Le 24 mars 2025, reprise des travaux.

Le 13 août 2025, réception provisoire du chantier.

L'histoire étant écrite, il n'y a plus qu'à planter le décor (les plantations restent à faire au début de l'automne) et faire entrer les personnages qui inaugureront leur nouvelle école dès le 3 novembre, si tout se passe comme prévu...

Renseignements et inscriptions :

Tél. 04 263 75 74
ecole.champs@grace-hollogne.be

PALMARÈS DES INFRACTIONS DE STATIONNEMENT

À la suite de nombreuses plaintes de citoyens et constats d'infraction, notre police locale a mené une vaste campagne de sensibilisation sur l'ensemble du territoire.

La sécurité des usagers vulnérables tels que les piétons, en particulier les enfants sur le chemin de l'école, les personnes à mobilité réduite, les poussettes et PMR, est en effet une priorité pour notre Commune et sa Zone de police, et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité rappeler les règles fondamentales concernant le stationnement des véhicules (consultez à cet égard notre site internet www.grace-hollogne.be/actualites).

Mobilité - Sécurité



Police

STATIONNEMENT : GARE AUX INFRACTIONS !

Rappel : il est interdit de se stationner sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés aux piétons. Les véhicules doivent être stationnés sur la voirie.

Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement sont reprises dans notre Règlement général de police administrative et sont passibles de sanctions administratives ou d'un paiement immédiat de 116 €* !
A bon entendeur...

* www.grace-hollogne.be :
Règlement général de police administrative, chapitre 15, articles 103 et 104.



Les exemples étant souvent plus parlants que la théorie, nous vous avons concocté un petit palmarès humoristique – **à prendre au second degré bien entendu** – illustrant les comportements à ne surtout pas adopter si vous souhaitez éviter le paiement d'une amende !

■ C.B.

1 Dans la catégorie Seigneur des Anneaux



2 Dans la catégorie Schtroumpfs



3 Dans la catégorie Indiana Jones :

« Une flèche indique l'emplacement ! »



4 Hors concours



Piétons, ne traversez pas !



AIV SECURITEC RENAÎT DE SES CENDRES



Il y a un peu plus de cinq ans, dans la nuit du 19 mai 2020, un terrible incendie frappait AIV SECURITEC, entreprise bien connue de notre zoning. En quelques heures, les flammes ravageaient les bâtiments qui abritaient bureaux et dépôt, mettant à l'épreuve toute une équipe.

Derrière ce drame s'est pourtant écrit une belle histoire de courage et de solidarité. Fondée en 1995, AIV SECURITEC est une entreprise familiale spécialisée dans la sécurité, les alarmes et la vidéosurveillance. Lorsque l'incendie s'est déclaré aux premières heures du matin, l'intervention rapide des pompiers a permis d'éviter toute victime.

Si les dégâts matériels étaient considérables, l'espoir n'a jamais disparu. Grâce à une sauvegarde précieuse des données et à l'énergie de ses collaborateurs, l'entreprise a pu se relever. Entre reconstruction des bâtiments et accompagnement des clients, chacun a redoublé d'efforts pour que l'activité perdure.

Cette épreuve, bien que difficile, a révélé

la force d'une équipe et la fidélité de ses clients. Ensemble, ils ont su transformer l'adversité en opportunité pour bâtir un avenir plus solide et plus moderne.

Aujourd'hui, AIV SECURITEC a retrouvé toute sa vitalité dans de nouveaux locaux modernes, parfaitement adaptés aux besoins actuels. Une véritable fierté pour notre commune de voir cette entreprise rebondir et poursuivre sa mission : protéger les habitants et les entreprises de notre région.

Cette aventure nous rappelle combien notre tissu local est riche en histoires humaines, où l'entraide et la détermination font la différence.

Bravo à toute l'équipe d'AIV SECURITEC pour cet exemple inspirant !

■ C.N.



**AIV SECURITEC
S.A.**

Rue de l'Avenir, 5
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 47 58
info@aivsecuritec.be

LES ATELIERS JEAN DEL'COUR FÊTENT 60 ANS D'ENGAGEMENT HUMAIN ET SOCIAL

INNOVATION

jd'c
JEAN DEL' COUR

60
ANS

GRÂCE-HOLOGNE 11



Cette année, les Ateliers Jean Del'Cour soufflent leurs 60 bougies, une belle étape pour cette entreprise qui fait partie intégrante de notre commune depuis de nombreuses années. Avec plus de 600 collaborateurs, cette grande famille offre bien plus qu'un simple emploi : elle donne à chacun la chance de s'épanouir, de progresser et de trouver sa place, notamment aux personnes en situation de handicap.

Créés en 1965, les Ateliers Jean Del'Cour ont su évoluer au fil des décennies, passant d'une petite structure à un acteur incontournable de l'économie sociale en Wallonie. Ici, au cœur du parc d'activités économiques, on ne parle pas seulement de chiffres ou de production, mais surtout d'histoires humaines, de solidarité et de respect.

L'entreprise propose diverses activités, allant du conditionnement à la mécanique, en passant par la connectique et l'entretien d'espaces verts. Cette variété permet à chaque personne, quel que soit son parcours, de trouver sa voie et d'apporter sa contribution. C'est cet engagement quoti-

dien qui fait la force et la fierté des Ateliers Jean Del'Cour.

Comme le rappellent les responsables des Ateliers, chaque collaborateur est avant tout une personne avec ses talents et ses besoins. Fêter ces 60 ans, c'est mettre en lumière cette richesse humaine qui les anime au quotidien. C'est aussi réaffirmer la volonté d'aller de l'avant, afin que chacun puisse continuer à s'épanouir et à contribuer pleinement à la vie de notre commune.

Les Ateliers Jean Del'Cour, c'est donc bien plus qu'une entreprise : c'est un véritable pilier social et économique, un lieu où le travail rime avec inclusion, respect et avenir. Nous sommes fiers de compter cette belle entreprise parmi les fleurons de Grâce-Hollogne.

■ C.N.



Atelier Jean Del'Cour – Groupe JD'C

Rue de l'Expansion, 29 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 239 80 80 - www.jean-delcour.be



LE PARK INN BY RADISSON LIÈGE AIRPORT CONFIRME SON STATUT 4 ÉTOILES



À Bierset, aux portes du terminal passagers de Liege Airport, le Park Inn by Radisson vient de renouveler sa distinction « Hôtel de Tourisme 4 étoiles ». L'établissement a en effet reçu en août 2025 la confirmation officielle de sa certification par la Direction Générale du Tourisme Wallonie, valable pour les cinq prochaines années.

Ce renouvellement récompense le maintien constant d'un haut niveau de qualité dans les services, les chambres et les infrastructures. L'hôtel conserve ainsi son positionnement comme repère incontournable pour les voyageurs en transit comme pour les acteurs économiques de la région liégeoise.

Atout majeur : sa localisation. Situé littéralement aux portes du terminal passagers, le Park Inn reste le seul hôtel à proximité immédiate des départs et arrivées de l'aéroport. Dans une région où l'offre haut de gamme demeure limitée, le maintien de cette 4^e étoile représente bien plus qu'un simple label : il s'agit d'une garantie de confort, de sérénité et d'efficacité pour les passagers, mais aussi d'un véritable atout pour l'attractivité du site.

Avec ses 100 chambres insonorisées, ses salles de réunion pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes, son espace fitness réservé aux résidents, sa brasserie contempo-

raïne et son vaste parking, l'établissement continue d'offrir des prestations à la hauteur des standards internationaux. Relié directement aux grands axes (E40, E42 et E25), il permet de rejoindre rapidement le centre-ville de Liège, les parcs d'activités voisins (Hauts-Sarts, Liège Science Park) ainsi que des hubs européens comme Bruxelles, Cologne ou Paris. En confirmant sa certification, le Park Inn by Radisson Liege Airport réaffirme son rôle d'acteur clé dans l'équilibre régional entre hôtellerie de transit et hôtellerie de destination. Il confirme également sa capacité à accueillir séminaires et événements dans un cadre unique, directement connecté à l'aérien.

En bref, la 4^e étoile du Park Inn de Bierset, maintenue pour 5 années supplémentaires, incarne la continuité d'une qualité reconnue, d'espaces modernes et d'un service fiable, au bénéfice des voyageurs comme de l'économie locale.

■ C.B.

Park Inn by Radisson Liege Airport

Rue de l'Aéroport, 14
4460 Grâce-Hollogne
04/241.00.00
info.liege@parkinn.com

